

Bulletin d'information

# Vivre à Flayât

Juin 2019



## Mairie de Flayat

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi

8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h

Fermé le mercredi après-midi

Au public

Téléphone : 05 55 67 81 04

E-mail : mairie.flayat@orange.fr



## Communauté de Communes Marche et Combraille

### en Aquitaine

Quartier de l'Etang

23700 AUZANCES

Téléphone : 05 55 67 04 99

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Ven-  
dredi :

de 9h à 12h et de 14h à 17h

### Services de secours

#### Pompiers

2 rue Louis Aron - 23260 CROCQ

Tel : 18

#### Gendarmerie

1 rue du 8 mai 1945

23100 LA COURTINE

Tel : 17

#### Service des eaux

Tel : 05 61 80 09 02

#### SAMU

Tel : 15

## Sommaire

Page	
1	couverture
2	Sommaire - infos mairie
3	Mot de Mme le Maire- les employés communaux
4	Travaux réalisés en 2018
5	Budget de la commune—Parc photovoltaïque
6	Travaux à réaliser en 2019
7	Le Bassin scolaire
8	Actualité de l'école de Flayat
9	Le repas des aînés 2019
10	Le Foyer Rural—Les Bibinous
11	Sporting club Flayatois
12—13	Pays Sage
14	Amicale des Anciens Footballeurs
15	ACCA - les Genets d'or
16—17	Espace Assoc. Alain Fauriaux - Café de l'Espace
18	Amicale des Anciens Combattants—Jumelage
19	Intercommunalité – Aides ménagères
20	Fontaines, lavoirs
21	Elagage des chemins
22	Potentiel solaire des toitures
23	Sécurité avis de la gendarmerie
24	Déchèterie - Arrivée de la fibre

# Edito

Notre dernier bulletin vous présentait notre équipe municipale remaniée par 5 nouveaux arrivants et les missions qui allaient être les leurs.

Aujourd'hui c'est l'occasion pour moi de vous informer de l'avancée significative de notre projet de centrale photovoltaïque dont nous parlons en conseil depuis près de 10 ans. En effet, je suis en mesure de vous annoncer que la Préfecture vient de nous délivrer le permis de construire que nous attendions.

L'opérateur, choisi par le conseil municipal en 2013, a maintenant en mains tous les éléments lui permettant d'obtenir de la Commission de Régulation de l'Energie l'autorisation de construire la centrale de production d'énergie Flayatoise sur les lieux dits « Font Jannot » et « Renareix » au nord de notre commune.

Vous le savez le solaire est la source d'énergie qui se développe le plus dans le monde pour devenir la production d'électricité la moins chère du marché et la moins polluante et c'est une bonne nouvelle au moment où précisément le prix du kWh augmente très sensiblement.

Attendons encore un peu mais c'est indéniablement une étape majeure qui vient d'être franchie.

D'autre part, le bâtiment de l'ancienne poste, propriété communale, est vacant. J'ai le plaisir de vous annoncer qu'un projet de réhabilitation est démarré. L'ambition de ce projet est de permettre une modularité des utilisations. Ce pôle générerait de l'activité économique, touristique, culturelle et du lien social.

Vous allez prendre connaissance des travaux réalisés sur l'année 2018 (p. 4), ceux actés ou déjà engagés sur cette année (p.6), nécessaires pour l'entretien des bâtiments publics et de la voirie.

Les associations Entente Sud Est, Foyer Rural et récemment les Genêts d'Or ont renouvelé leur présidence et bureau. Que tous ces bénévoles nouveaux ou engagés depuis des décennies soient remerciés. Les associations ont un rôle fédérateur important sur notre commune, contribuant en outre, au rapprochement intergénérationnel lors des manifestations.

L'optimisme mène à l'action. Ce sont ces valeurs d'engagement, de bienveillance, d'audace, de créativité et de tolérance portées par l'ensemble du conseil qui mène notre équipe à agir pour vous. Bien évidemment, les difficultés et les désillusions sont bien au rendez-vous, elles font partie de notre mandat.

Je tiens à remercier sincèrement toutes les personnes qui généreusement ont apporté leur aide lors de travaux sur la commune et aussi par leur don pour le sapin de Noël.

A vous tous Flayatois(es), ressortissants britanniques, néerlandais, nouveaux arrivants, vacanciers, touristes, bénévoles et salariés des associations, le conseil municipal et moi-même vous souhaitons un été convivial et chaleureux et espérons vous rencontrer lors des différentes manifestations communales.

Le Maire, Marie Hélène MICHON



## Les employés communaux sur le terrain.

Eric Jay à droite et Max Queyrut à gauche interviennent sur les équipements, les bâtiments, la voirie et les espaces verts.

Leur travail doit être effectué avec rigueur et discrétion.



# Point sur les travaux réalisés en 2018



- en juin 2018, la toiture de la stabulation agricole de Chicheix a été remplacée. Dans le cadre d'une convention signée avec le Syndicat d'Électrification de la Creuse, la commune a mis à disposition sa toiture, le syndicat aménage et exploite les panneaux photovoltaïques.

- en juillet, des travaux de réfection sur des parties de voiries aux villages de Diozidou, le Montfranc, Faureix, le Pont, Lepinas et la route de la Brivonne ont été réalisés : coût 34 820 € H.T. reste à charge de la commune 22 633 €.



- en septembre, achat de divers matériels dont un tracteur CASE IH 115 CH, un chargeur frontal CASE, une débroussailluse marque BOMFORD et une étrave de déneigement France Neige, de plus le changement de la

délibéré favorablement pour le transfert du service qui s'est fait sans aucune participation financière de la commune. C'était un moyen de consolider l'association, créer un emploi et avoir des horaires d'ouvertures bien plus importants. Le relais service public est situé dans un espace indépendant, les services et opérations sont les mêmes qu'auparavant.



cuve à gasoil était devenu nécessaire pour le fuel GNR. Sur un total de dépenses de 94 483 € H.T. il reste à charge à la commune 59 523 € financé par un prêt AGILOR à hauteur de 50 000€ sur 75 mois et un second prêt de 9 523 € sur 1 an permettant ainsi d'attendre le remboursement de la TVA.

- l'éclairage public - 4e tranche - a été mis en service en octobre sur les villages du Cher, le Daloubeix, la Nouaille, Diozidou, le Moulin des Chevilles, le Mas, Faureix et Lepinassole. Le coût s'élève à 29 688 € H.T., reste à charge de la commune 14 085 €.

- la modernisation des éclairages publics dans les villages était devenue nécessaire pour réaliser des économies sur la consommation. Les systèmes de commande ont été remplacés par des nouveaux calculateurs astro radio synchronisé : coût 14 729 € H.T, reste à charge à la commune 3000 €.



- A l'automne, dans le cadre de la rénovation du petit patrimoine et avec le soutien du PNR, le chantier d'insertion de jeunes travailleurs d'Aubusson « Horizon Jeunes » a réalisé le nettoyage des fontaines et abreuvoirs aux villages de Lepinassole et Randeix ainsi que la réfection du muret en pierres sèches de l'escalier de l'église : coût 1800 € HT, reste à charge 1 278 €.

Les tilleuls à proximité de la chapelle de Salesse étaient devenus dangereux. Pour assurer la sécurité des habitants et préserver la chapelle lors des vents forts, l'un a dû être coupé, l'autre a été réduit.



Le mur d'enceinte de l'école - mairie, a été refait sur toute sa longueur et terminé en fin d'année 2018. Dépenses 12 050 H.T., reste à charge pour la commune 3 715 €.

# BUDGET DE LA COMMUNE

## Un budget maîtrisé garant de bonnes perspectives pour l'avenir

L'examen du budget a eu lieu lors du conseil municipal du 5 avril 2019 et a commencé par l'examen des conditions d'exécution du budget pour l'année écoulée.

En 2018, un budget de fonctionnement de 396 713€ était voté : les recettes réelles étaient de 411 270€ et les dépenses réelles de 311 202€. Ceci s'explique par le fait que les versements de subvention ou certaines factures arrivent avec retard.

Pour 2019, le projet de budget de fonctionnement s'élève à 353 906€ et la dotation versée par l'Etat est très légèrement

supérieure à celle de l'an passé. Globalement, ce budget se répartit en 3 parts à peu près égales :

- 1/3 de fonctionnement courant,
- 1/3 de charges de personnels
- 1/3 pour les indemnités des élus et les contributions aux différents syndicats ou services : SDIS, Syndicat du Bassin Scolaire, Syndicat de Millevalches, Syndicat de Méouze, SIAEPA, SDEC et subventions diverses.

Le taux d'endettement reste tout à fait maîtrisé. La gestion est donc saine et peut permettre de développer des projets pour l'avenir. Les subventions accordées restent aussi à un niveau très maîtrisé.

Pour la partie investissement, le budget voté avait été de 536 687€ et la recette réelle avait été de 286 785€ pour une dépense réelle de 280 610€. Pour 2019, le budget voté est de 397 620€ et doit permettre de conduire les travaux nécessaires d'entretien des bâtiments publics et des voiries ainsi que le lancement du projet de rénovation de l'ancien bâtiment de la poste : l'objectif est d'y aménager une salle de réunion pour les associations, un espace de travail partagé et des chambres de gîte pour permettre le développement du tourisme vert pour marcheurs et VTT.

Les taux d'impositions des différents taxes locales n'ont pas été augmentés.



Le toit de l'église va être suivi et le bâtiment de l'ancienne poste fait l'objet d'un projet de rénovation.

# PROJET DE PARC PHOTOVOLTAIQUE

## des étapes essentielles ont été franchies.



Ce projet est porté depuis de nombreuses années et des étapes essentielles viennent d'être franchies ! Après une rencontre fin décembre entre Marie-Hélène Michon, Patrick Mounaud et M. le sous-préfet d'Aubusson, la décision de lancer l'enquête publique a été prise par décision de Mme la préfète de Creuse du 24 février 2019.

L'enquête a été conduite par M. Henri Souliè, commissaire enquêteur, entre le 11 mars et le 12 avril 2019. Il a collecté pendant cette période 98 observa-

tions favorables et 3 observations défavorables qui provenaient d'associations ornithologiques.

Tous les flayatois qui se sont ainsi exprimés favorablement au projet sont vivement remerciés.

Dans son rapport remis mi mai, le commissaire enquêteur donne un avis favorable au projet, assorti de quelques recommandations. Le permis de construire a ainsi pu être délivré par Madame la préfète par arrêté du 28 mai 2019 et la SAS PHOEBUS ENERGY, en charge du projet a ainsi pu déposer son dossier à la date du 3 juin 2019.

La réponse est maintenant attendue fin août où la CRE (Commission de régulation de l'énergie) prendra à Paris la décision concernant ce projet.

Si le projet est effectivement retenu, les travaux devraient avoir lieu entre octobre 2020 et avril 2021 pour un lancement avant l'été 2021.

# Point sur les travaux à réaliser en 2019

Les routes communales, chemins communaux, chemins AFR

Courant avril 2019, l'entreprise D. Vergne a réalisé des travaux de création de fossés des voies communales sur une longueur de 3150 ml, ainsi que des fossés et arasement sur une partie des chemins communaux Chez Sauty/ St Clair et Randeix/Coulinège. Lorsque l'installation d'une buse est nécessaire, elle est à la charge du propriétaire, la commune assure la mise en place. La dépense a été de 7 135€ H.T. reste à charge de la commune 4 396 €.

Les fossés sur des parties de chemin de l'Association Foncière de Remembrement à Sagnat, Tatergue, Montgrut, le Pont, la Combe Verte ont été réalisés par la même entreprise sur une longueur de 2300 ml, soit une dépense pour l'association de 5 750 € H.T.



Le devis de l'entreprise Grégoire et Breuil a été accepté pour 14 981,40 € H.T. il concerne le remplacement de 21 volets du bâtiment Le Moulin. La pose se fera dans les prochains mois.



Il est nécessaire de refaire un chaperon sur le mur de clôture du cimetière de Lépinas, actuellement ce sont des tuiles devenues poreuses qui ne le protègent plus des infiltrations. Un devis a été accepté pour la prestation du chantier d'insertion Horizon Jeunes auquel il faut prévoir les matériaux qui seront pris aux Ets Dalaubeix, coût total des travaux 4 968 € H.T. reste à charge 3 237 €.

Un site funéraire au cimetière de Flayat a été réalisé par les pompes funèbres ROUSSET. Il comporte un columbarium avec 6 cases, une stèle du souvenir avec gravure « jardin du souvenir » et un entourage pour jardin de dispersion. Le coût est de 4 166, 67 € H.T. De plus, nous avons chargé cette entreprise de réaliser le nettoyage de plusieurs emplacements destinés aux familles souhaitant acquérir des concessions sur les deux cimetières, dépense 1 833,35 € H.T.



2 750 €, aide de l'Etat 50%.

Les réparations sur l'église sont actées : pose de gouttières et suivi du clocher et toiture. Devis accepté pour 8 412 € H.T. reste à charge 6 309 €.



La façade de la mairie a besoin d'un ravalement, un dossier a été déposé en préfecture pour obtenir une Dotation Equipement Territoires Ruraux (DETR) devis estimé à 14 218 €, aide de l'Etat 50%.

Il a été décidé l'achat de deux armoires fortes pour le dépôt et la mise en sécurité des registres d'état civil. Ce dossier fait l'objet d'une demande DETR, estimation

## Dénomination des voies et numérotation des habitations

La qualité d'une adresse postale est devenue un enjeu de développement des territoires et d'égalité entre les citoyens dans l'accès aux services publics de secours, de soins à la personne, et de livraison à domicile. La commune a lancé en 2017, en convention avec La Poste, un projet de normalisation de la dénomination et la numérotation des voies sur la commune.

Après l'inventaire des adresses géographiques, plusieurs séances de travail ont été nécessaires pour déterminer, hameau par hameau, le nouveau plan d'adressage, selon une numérotation séquentielle des voies : les habitats seront numérotés de deux en deux, depuis le début de la voie, en s'éloignant de la mairie, les numéros impairs à gauche de la voie, les numéros pairs à droite de la voie. Le projet d'adressage va être transmis au Service National de l'Adresse pour la validation. Lors du conseil municipal du 02 mars dernier, les élus ont délibéré à la majorité sur le nom des rues du bourg de Flayat .

PROPOSITION RETENUE DE NOMS DE RUE DU BOURG DE FLAYAT	
D30 direction la Ramade /Giat	RUE DE LA PERRIERE
D996 direction La Courtine	RUE DU PUY DE LA BELLE
D996 direction Crocq	RUE DE LA QUERADE
D30 direction chez Sauty /St-Merd	RUE DE ST CLAIR
route de Montgrut	RUE DE COURNARDE
rue de l'église	RUE ST MARTIN
D29 A direction ( Malleret) L'Ecluse/ la Brivonne	RUE DES ROCHERS
rue derrière la mairie	RUE DES GORCES
quartier de Maureix	CHEMIN DE MAUREIX
chemin derrière Chez Alain Fauriaux	CHEMIN DE LA PROMENADE

# LE BASSIN SCOLAIRE

## *Ainsi va notre école....*

La rentrée de septembre dernier a connu des changements.

Tout d'abord dans son organisation : les parents d'élèves et les élus ont fait le choix du retour de la semaine à 4 jours. L'Inspection Académique, par arrêté du 26 juin dernier a donc confirmé que le mercredi sera jour de repos. De ce fait, les Temps d'Activités Périscolaires mis en place le jeudi après-midi ont été supprimés pour les 21 élèves accueillis.

D'autre part, deux nouvelles enseignantes sont arrivées le 03 septembre dernier puisque Sophie Tamet, enseignante depuis 2003 à Flayat a rejoint Aubusson et Céline Andrieux est allée à St- Frion. A cette occasion, le 04 juillet dernier, les élus et

le personnel communal ont salué Sophie Tamet pour le travail accompli depuis ces nombreuses années. Elle a su mener sa mission avec rigueur et patience, et a obtenu la qualification de directrice en 2008. Les élus ont présenté à Mesdames Tamet et Andrieux tous leurs vœux de réussite dans leurs nouveaux postes. Désormais, Ségolène Auclair et Anne Sophie Vandaux assurent l'enseignement à la maternelle et au primaire.

Le fonctionnement de notre école a un coût élevé. La participation des communes de Flayat et St-Merd la Breuille pour 2019 s'élève respectivement à 50 194 € et 29 806,32 € pour en assurer le fonctionnement. Elle est calculée en fonction du nombre d'habitants et du nombre d'élèves de chaque commune.

Avec la fusion des intercommunalités en 2017, les compétences ont été redéfinies, c'est l'une des nombreuses conséquences des fusions. Le conseil communautaire de Marche et Combraille en Aquitaine a décidé de prendre la compétence école à compter du 01 janvier 2019 sur les volets : service école, bâtiment scolaire et périscolaire. Cette charge de fonctionnement sera supportée par la communauté de communes. C'est une complication supplémentaire dans la gestion de notre école.

Après l'annonce du retrait du poste d'enseignant, les élus ont souhaité échanger et connaître l'avis des parents. Leurs avis étaient partagés. Pour les élus, la création d'un RPI ferait perdre des enfants à l'école de Flayat puisque l'inspecteur envisageait de confier les plus âgés à l'école accueillante. Donc, les élus se sont prononcés pour garder l'école ouverte le plus longtemps.

Trop souvent, l'Education Nationale annonce : « réforme, refonte, réorganisation,..... ». Les enseignants et les collectivités réorganisent la vie de l'école. Les parents et les élèves ont, quant à eux, obligation de s'adapter, entraînant des contraintes et des changements dans leur vie familiale.



La présidente  
Marie Hélène Michon

La vice-présidente  
Denise Védrine

# Actualités de l'école de Flayat

Cette année, l'école de Flayat compte 21 élèves de la TPS au CM2

## Des actions fédératrices

Tous les élèves de l'école ont réalisé un certain nombre d'activités en commun pour fédérer le « groupe ECOLE » :

- Un **atelier choral** est mené toutes les semaines.

- Les enfants ont aussi appris quelques **danses traditionnelles**, comme La Bourrée à 2 temps et le cercle circassien.

- Au mois de mai, **les pompiers** nous ont accueilli pour nous faire visiter la caserne et nous faire découvrir le métier.



- Cette année, les enfants se sont rendus à plusieurs reprises au *Café de l'Espace* pour assister à une pièce de théâtre intitulée « **VéToLiBRaiRE** », et pour écouter des **Contes de Noël**. Ils ont aussi participé à un **atelier** avec le groupe « **Tribal Véda** » qui était en résidence d'artiste au Café de l'Espace au mois de novembre.

- Une séance de cinéma était commune au mois de mars : « **Shaun le mouton** ».

## Des actions menées tout au long de l'année

- La classe des petits est allée au **cinéma** pour voir « **La pie voleuse** » et au mois de juin « **Katia et le crocodile** ». Pour la classe des grands, les films étaient « **Azur et Asmar** » et « **Le dirigeable volé** ».

- Les enfants de maternelles-CP se sont rendus à la maternelle de Crocq pour voir un spectacle **Des 3 Chardons**, « **Pitou l'Enfant Roi** » et un spectacle d'Isabelle Besse, « **Les Arts de la Piste** ».

- La classe de CE1-CE2-CM1-CM2 a vu une pièce au *Théâtre Hélios* : « **Pour aller où ?** »

- Les enfants du CE1 au CM2 ont en outre travaillé avec le **PNR** sur le thème « **Se repérer dans le parc** ». Ils ont notamment appris à lire une carte et à coder un plan.

- Les **CM2** sont allés au collège de Crocq pour participer au concours « **Maths sans frontière** » en partenariat avec les 6èmes.

- Des séances à la **piscine** d'Aubusson ont lieu, pour les élèves du CP au CM2, du mois d'avril au mois de juin.

Le spectacle de fin d'année aura lieu le 28 juin et une Kermesse sera alors proposée aux enfants.

# Incontournable et traditionnel, à Saint-Merd, le repas des aînés a fait salle comble

Comme chaque année, la municipalité a invité les Flayatois âgés de 60 ans et plus au traditionnel repas des aînés. Nos seniors se sont retrouvés avec grand plaisir à la salle des fêtes de Saint-Merd-la-Breuille le dimanche 3 mars pour déguster un savoureux menu préparé par l'Auberge de Magnat l'Étrange.

Mme Michon Maire de Flayat a remercié les 74 convives pour leur présence et la journée s'est déroulée dans une ambiance très chaleureuse et festive.

La première magistrate a profité de cet instant pour faire le point sur les travaux réalisés en 2018 et sur les projets pour 2019.

Le repas des aînés est un moment toujours très attendu, permettant aux personnes parfois isolées ou ayant peu l'occasion de sortir de faire des retrouvailles familiales et amicales autour d'un bon repas.

Les aînés qui n'ont pas pu participer à cette journée se sont vu remettre un colis gourmand.



Après 20 ans de loyaux services, Mr Goubely a démissionné de la présidence de l'association des Genêts d'Or. Il a été remercié pour son dévouement tout au long de ces années.

Mise en sommeil, cette association attendait des volontaires pour la reprendre et lui donner un nouveau souffle..

# Foyer Rural



voisins (vendredi 31 mai) pour se retrouver autour d'un buffet froid avec ceux qui partagent notre chère commune.

En été, nous mettons toute notre énergie dans les préparatifs de la Fête patronale (week-end du 19, 20 et 21 juillet). Si cet événement incontournable demande beaucoup de travail, nous en sommes largement récompensés. Effectivement, la réussite de notre fête en 2018 nous a encouragés. Cette année, le programme prévoit plusieurs activités, il y en aura pour tous les âges et pour tous les goûts.

En automne enfin, pour bien finir l'année, nous organiserons un Repas (samedi 23 novembre).

Quelle que soit la manifestation, rien n'est possible sans votre participation. En effet, vous contribuez à la convivialité de ces moments, nous vous en remercions donc. Par ailleurs, nous tenons à remercier tous nos membres actifs et bénévoles qui donnent de leur temps pour l'animation de notre commune. Nous serions d'ailleurs ravis de compter de nouveaux Flayatois dans nos rangs.

Les Présidents, Bournicon Mickaël et Chambragne Loïc

## Les Bibinoux

Depuis Février 2016, vous avez sans doute entendu parler de l'association « les Bibinoux ».

Contrairement à la plupart des associations, elle n'a pas vocation à vous divertir, mais à assurer le bon fonctionnement de la Maison d'Assistantes Maternelles du même nom.

Elle nous a permis de nous intégrer aux côtés des associations locales à diverses manifestations festives (fête de Flayat, de Saint-Merd-la-Breuille, brocantes) et d'organiser des ventes de chocolats en collaboration avec l'association « Initiatives ».

Elle nous permet également de bénéficier chaque année du soutien financier de la mairie et du conseil départemental.

Et ceci dans un seul but : offrir un accueil de qualité aux enfants qui sont confiés aux deux assistantes maternelles qui travaillent à la M.A.M.

Ils sont actuellement au nombre de 9, dont 5 sont scolarisés. Ils nous arrivent de Flayat, bien sûr, mais aussi de Magnat-l'Etrange, Saint-Merd-la-Breuille, Saint-Agnant et Saint-Martial-le-Vieux.

Notre activité nous amène également à participer régulièrement à Crocq aux activités mises en place par le Réseau d'Assistantes Maternelles « Rouldoudou », qui est une antenne de l'association « Clé de Contact » d'Aubusson.

A noter : le « Rouldoudou » est ouvert aux assistantes maternelles, aux parents et aux familles de jeunes enfants. Au-delà des ateliers proposés, les animatrices sont aptes à répondre à toutes les questions relatives au domaine de la petite enfance, avec dynamisme, compétence et bienveillance.



# SPORTING CLUB DE FOOT DE FLAYAT

Le Sporting Club de Foot de FLAYAT vient de terminer la saison 2018/2019.

Le nombre de licencié ne permet d'engager qu'une seule équipe.

Cette année elle évoluait en championnat de quatrième division, poule D, composée de 10 équipes : Felletin, Bellegarde, Aubusson, Mérinchal, St Amand, ESCCV, Vallières, ESSSSG, Champagnat.

Le haut de tableau occupé par les équipes de Bellegarde, Felletin, Aubusson et Flayat a été serré jusqu'au terme du championnat.

Avec une victoire contre Aubusson le SC FLAYAT aurait pu accrocher la deuxième place dans la mesure où dans le même temps Felletin gagnait contre Bellegarde.

Cette deuxième place aurait peut-être permis l'accession en troisième division.

Finalement, le SCF finit à la quatrième place avec 39 points (13 matchs gagnés, 3 nuls et 2 défaites) avec un total de 70 buts marqués.

Le championnat de quatrième division est difficile à jouer dans la mesure où il faut composer avec peu de match par poule en raison du peu d'équipe et de nombreux forfaits.

A cela s'ajoute le fait que la plupart des matchs n'ont pas été couverts par un arbitre officiel alors même que le club a un arbitre licencié, à savoir David REBEIX, qui officie pour nous depuis plusieurs années.

Au niveau des Coupes, le SC FLAYAT a été éliminé au deuxième tour de la Coupe de la Creuse et au deuxième tour de la Coupe Gilbert Andrivet malgré une bonne prestation contre l'équipe de Chénérailles évoluant en deuxième division

En effet, l'équipe avait réussi à égaliser avant de s'essouffler en deuxième mi-temps pour s'incliner

Pays' Sage

1/3.

Au niveau des activités, le club a organisé le Challenge Georges Paris Eric Villetel pour la fête patronale. Challenge qui devrait être renouvelé cette année.

Un concours de belote a également été organisé début mars qui a réuni 28 équipes.

Malgré les difficultés d'effectif, le Club se maintient, ce qui est important afin d'assurer un peu de vie dans le bourg de Flayat le Dimanche après-midi.

Le club est ouvert à tout nouveau joueur qui souhaite intégrer l'équipe, ou toute personne souhaitant intégrer l'équipe dirigeante.

Enfin, nous remercions les supporters qui viennent encourager les joueurs tous les dimanches et les autres moins assidus qui nous soutiennent parfois au bord du terrain et surtout qui font preuve de générosité tous les ans lors du passage du calendrier.

La Présidente Fabienne SERTILLANGE

## Listes des joueurs :

BOURGNINAUD Jordan 09/01/1997	CONSTANTY Julien 30/09/1984	ROULET Maxime 09/06/1995
BOURNICON Mickael 23/03/1990	DELEGLISE Bertrand 25/09/1974	TACHARD Julien 01/04/1982
CHAMBAGNE Loic 02/07/1992	FAURIAUX Thierry 27/08/1973	THURET Kevin 10/12/1992
CHAUSSAT Antoine 25/12/1998	GOUJAT Guillaume 19/03/1989	TOURNEBISE Benjamin 30/11/1995
CHAUSSAT Baptiste 03/12/1999	LETEURTRE Aurélien 17/09/1991	
CHAUSSAT Clément 06/10/1995	MOREAU Jean Baptiste 13/11/1989	

# Pays'Sage

La 20ème édition du festival itinérant des Bistrots d'Hiver 2019, fut un grand succès avec 1500 personnes accueillies dans les auberges pour les spectacles et 1100 repas servis dans 17 lieux du territoire. Pays'Sage continue cette aventure, née il y a 20 ans, suite à la tempête de 1999 en proposant de se retrouver les dimanches pendant la saison hivernale, autour des trois temps forts de cette journée : Apéro-tchatche, Repas et spectacles.

Retour en images sur le festival des Bistrots d'Hiver 2019 :



- 1-La Java des Gaspards dimanche 27 janvier 2019- Le Petit Breuil-La Courtine
- 2-Au Bistrot d'Autrefois-Chambon sur Voueize- dimanche 10 février 2019
- 3- compagnie Inextrémistes-dimanche 24 mars-Tiers Lieux des Ateliers-Lavaveix les Mines
- 4-Mathieu Boogaerts- dimanche 03 février-La bonne Auberge-Nouzerines

## Chemins de Rencontres 2019

Pour fêter les 30 ans de l'association, le festival « Chemins de Rencontres » se déroulera cette année les **15 et 16 août** et sur trois communes Flayat, Magnat l'Étrange et St Georges Nigremont :

Des balades-spectacles déclinées sous trois formes différentes avec une programmation riche et pleine de surprises, pour tous les publics.

### Jedi 15 août :

Redécouvrez les paysages et chemins autour de Flayat avec une balade spectacle de 9 km. Cette année, nous voyagerons sur les chemins avec :

+Les **chants polyphoniques** des six comédiennes de la **compagnie des Goules Poly** résonneront sur les chemins.

++Vous assisterez au « lâcher de ballerines » délirant de la compagnie de théâtre d'intervention les Colbok. Curieuses, intrépides, mutines et maladroites, nos trois ballerines en tutu découvriront enfin la vraie vie, celle des chemins.

+++A la pause déjeuner, nous voyagerons au Portugal avec une autre voix exceptionnelle, celle de Kaya Vieira pour un **concert de fado**, accompagné à la guitare par Gaspard Dhumes.

++++La marche comme **migration**, nous continuerons le voyage avec un spectacle émouvant, drôle et terriblement humain « **Tetla** », 3 en arabe est un parcours déambulatoire retraçant l'histoire en trois temps, d'une famille maghrébine de France du 20ème siècle de la compagnie Peau Rouge.

A l'arrivée dans l'après-midi, ne manquez pas le **marché de producteurs locaux**, installé dès 14h pour les non marcheurs dans la rue en partenariat avec le **café de l'Espace** ouvert pour l'occasion pour vous désaltérer !

### Résidence d'artistes les Goules Poly à Flayat du 11 au 15 août.



Deux artistes de la compagnie les Goules Poly seront à Flayat en amont dès le 11 août pour travailler sur leur prochain spectacle « Sur la Place ». Elles iront à votre rencontre ou seront installées au café de l'espace pour du collectage d'histoires.

Elles proposeront également aux habitants des temps de rencontres autour d'ateliers dédiés à la création de textes : écrit sous forme de récit, de poésie, de témoignage, de conte, de slam avec pour toile de fond un questionnaire sur la place des femmes sur la place publique et plus généralement, sur la place de chacun sur son territoire.

L'aventure se poursuivra pour celles et ceux qui le souhaitent et lors de la balade spectacle du 15 août en devenant acteur de ses écrits... Venez chanter avec nous sur les chemins.

Rendez-vous au café de l'Espace lundi, mardi de 13h30 à 15h30 et mercredi de 10h/12h et 13h30/15h30 . Un repas tiré du sac sera organisé au Café de l'Espace.

Informations au 05 55 67 88 58.

### Vendredi 16 août

Rendez-vous à **Magnat l'Étrange**

14h : Circuit de 2 km avec le bureau des accompagnateurs de la montagne limousine.

15h : Spectacle « les **Routouchons** » par la cie Les Romains Michels

Un conte jonglé, manipulé, musicalisé, et décalé, **tout public, dès 3 ans**

Rendez-vous à **Saint Georges Nigremont**

19h : **Spectacle** de rue familiale et muet « **Les TAPAS** » par la cie Carnages Productions

21h : **Concert** de Rythm'n blues du jeune mais néanmoins légendaire **Alexis Evans** accompagné de ses 5 musiciens.

22h30 : **Balade-nocturne artistique** autour de St Georges en partenariat avec les accompagnateurs de la montagne limousine et **Alice Minier Cie Luminoez** , artiste plasticienne.

Association Pays'Sage

Bureau 1er étage Espace Associatif Alain Fauriaux/ Le bourg/

23 260 FLAYAT

05 55 67 88 58/ [contact@pays-sage.net](mailto:contact@pays-sage.net)

# Amicale des An-

Créée en juillet 2007, notre association fait preuve de bonne santé avec pas moins de 80 adhérents, ce qui prouve l'attachement de ceux-ci aux valeurs qui sont les nôtres. Notre but est de rassembler plusieurs fois dans l'année, un maximum de personnes, anciens du SC Flayat ou sympathisants, autour de manifestations ludiques. Tout ceci en parfaite harmonie avec les autres associations flayatoises. Voici un bilan de l'année écoulée et le programme de l'année 2019.



## Bilan des manifestations organisées en 2018 :

**vendredi 13/samedi 14 juillet** : voyage au Puy du Fou sur deux jours (Cinésécénie le vendredi soir, journée libre attractions dans le parc le samedi) - 54 participants - Le moins que l'on puisse dire, c'est que cela a été une grande réussite, deux magnifiques journées qui resteront gravées dans nos souvenirs.

Un grand merci à Nelly pour l'énorme travail fourni dans la préparation de cette sortie.

**samedi 1er septembre** : randonnée « Le Puy de Baladou » entre monts Dômes et massif du Sancy (au départ de Mareuge et en direction du col de la Croix Morand) - 30 participants environ - Encore une belle journée clôturée par une soirée pizza improvisée à l'Espace Alain Fauriaux, au retour à Flayat.

**dimanche 11 novembre** : loto à la salle des fêtes de Flayat- Encore un beau succès malgré une participation en légère baisse (une centaine de personnes) par rapport aux deux dernières années, probablement la faute au temps magnifique ce jour là. La dotation était encore de qualité cette année.

## Programme pour l'année 2019 :

Nous avons organisé une soirée coq au vin animée par notre ami DJ Besse, le **samedi 09 mars** à la salle des fêtes de Flayat - La soirée s'est parfaitement déroulée et dans la bonne humeur, merci à tous les participants.

Nous organisons un voyage à La Rochelle les **08 et 09 juin** prochains - Au programme : visite de la cité médiévale, du vieux port et du célèbre aquarium le samedi et visite de l'île de Ré avec dégustation d'huitres le dimanche.

Notre traditionnelle randonnée pédestre aura lieu le **samedi 13 juillet** : cette année ce sera aux alentours de la commune de Gentioux-Pigerolles sur le plateau de Millevaches, sur un parcours élaboré par notre ami Raoul Duron.

Loto le dimanche **10 novembre**, à la salle des fêtes de Flayat

De nouveau, nous invitons les anciens membres ou sympathisants du SCF qui ne nous ont pas encore rejoint, à le faire, vous pouvez nous contacter quand vous le souhaitez, vous serez toujours les bienvenus.

### Vos contacts :

Nelly Villetelle :

06-71-19-02-39

Patrick Faure :

06-30-16-51-28

Jean-Claude Villebonnet :

07-82-67-22-60

Claude Faure :

06-49-56-86-03



# A.C.C.A. DE FLAYAT

La saison 2018-2019 est terminée maintenant nous nous occupons des nuisibles.

En mars nous avons tué 10 renards en battue. Le déterrage commence pour le renard : le 4 mai nous avons attrapé 20 renards. Nous cherchons de nouveaux terriers.

Nous organiserons une nouvelle tournée pour le blaireau à partir du 15 mai.

La saison 2019-2020 se prépare. A l'heure où j'écris ces quelques mots l'assemblée générale n'est pas fixée. Il y aura quelques changements donc je ne sais pas encore si les lâchers seront tous main-

tenus ; la gestion devient difficile, le prix des bracelets des petits et gros gibiers augmente.

Le concours de pétanque « challenge Bernard Murin » est fixé au samedi 10 août à 14 h à Lépinas. Venez nombreux. Nous avons besoin de votre soutien pour que l'association poursuive son bon fonctionnement. Merci de votre compréhension.

M. THOMAS le président



Martine Lauradoux, présidente

Vice-président : Patrick MARTIN

Trésorière : Anne-Marie ROCHE

Trésorière adjte : Denise VEDRINE

Secrétaire : Maryvonne VEYSSET

Secrétaire adjt : Patrick MOUNAUD

## Changement de présidence aux "Genêts d'Or"

Après 23 ans de présidence assurés par Guy Goubely, les aînés de Flayat et St Merd la Breuille avaient été conviés pour relancer l'activité de cette association en présence des deux maires le 4 mai à la salle des fêtes de Saint Merd la Breuille.

Après des échanges intéressants sur les attentes des 37 personnes présentes, un nouveau conseil d'administration a été élu et après s'être réuni, il a élu Martine Lauradoux pour assurer la présidence. Nous lui adressons nos chaleureuses félicitations. Elle sera entourée des membres du bureau pour se consacrer avec enthousiasme à la relance des activités :

Les premières activités retenues sont les suivantes :

- Des rencontres régulières de l'ensemble des adhérents : elles permettront soit de participer à certaines activités qui se mettront en place : jeux (cartes, scrabble, dames, divers...), ballades de 5 km, goûter...
- Un repas de rentrée de l'association que nous fixons au 29 septembre à 12h.
- Des sorties cinéma
- Une pièce de théâtre d'une troupe clermontoise.
- Des projets de sortie, soit d'une journée, soit de plusieurs jours qui seront proposés à la rentrée.

L'association "les Genêts d'Or" reste à l'écoute de ses adhérents pour développer d'autres activités.

# Le Café de l'Espace

## Café culturel, social et joyeux

Le Café de l'Espace, véritable lieu hybride sur notre commune, propose différents événements ou services tout au long de l'année. Depuis 10 ans, le Café de l'Espace anime la commune et le territoire tout entier ! Il a su évoluer pour devenir un lieu culturel incontournable en limousin-Auvergne.

Pour rappel, le Café de l'Espace est composé de 224 adhérents en 2018, d'une équipe de 3 salariés, 10 administrateurs et une vingtaine de bénévoles actifs. Une partie importante de nos usagers n'est pas adhérente mais participe pleinement au développement du Café de l'Espace. Notre territoire d'action rayonne sur un cercle d'environ 50/60 Km autour de Flayat et touche un public venant principalement de Creuse, de Corrèze et du Puy de Dôme. Nous constatons régulièrement la venue de personnes habitant beaucoup plus loin : Limoges et la Haute-Vienne en général, du Lot, du Cantal, de l'Indre et de l'Auvergne en général, de Toulouse, de Lyon et même de Paris ! C'est un peu plus de 2000



personnes qui ont assisté aux concerts et presque 300 qui ont participé aux animations du Café Famille en 2018. Avec une véritable mixité du public, composé de personnes venues de tous milieux socio-professionnels (âgé dans une fourchette moyenne de 25 à 65 ans), le Café de l'Espace vous accueille comme vous êtes et offre à toutes et à tous un lieu propice pour s'exprimer et participer et profiter des actions du Café de l'Espace.

### Aujourd'hui, Le Café de l'Espace c'est :

- **Une programmation culturelle tout au long de l'année** : concerts de tous styles musicaux principalement les vendredis soirs, parfois les samedis et régulièrement les dimanches après-midi à 16h00 et en semaine avec des concerts ou des spectacles à 19h00.

*La programmation est disponible sur Facebook « Café de l'Espace » ou sur internet [www.cafedelespace.com](http://www.cafedelespace.com)*

- **Des Paroles dans l'Espace** : des rencontres, débats autour de sujets liés à l'actualité et/ou à notre territoire avec des intervenants extérieurs.

- **Un Café Famille** qui se dynamise : Le Café Famille propose des ateliers ouvert à toutes et à tous, les mercredis après-midi, les samedis ou les dimanches : atelier couture, bricolage, photo, fabrication de jeux en bois etc. Il y en a pour tous les goûts et tous les âges !

Le Café Famille, c'est aussi des spectacles jeunesse/tous publics notamment les mercredis après-midis. Ces mêmes spectacles sont proposés aux élèves de l'école de Flayat les jeudis matins.



## - Un espace de travail partagé / co-working :

vous êtes travailleurs indépendants, étudiants, en création de projet, une association sans lieu, un agriculteur sans bureau etc. ? Et vous cherchez un lieu pour travailler au calme, pour réaliser vos tâches administratives, avoir un accès internet performant, des moyens d'impressions, tout cela dans un cadre propice et agréable pour réaliser toutes ses tâches ?

Le Café de l'Espace vous accueille et vous mets à disposition bureau, moyen d'impression, espace détente, cuisine pour passer une agréable journée de travail !

De plus, nous pouvons vous aider et vous accompagner dans la création de votre projet ou vous orienter vers les bons services. Nous pouvons mettre en place des temps de formations et d'informations en fonction de vos envies : comptabilité, conférence sur des thèmes choisis par vous etc.

L'espace est ouvert mardi, mercredi jeudi et vendredi de 9h00 à 18h00, les lundis et samedis de 14h00 à 17h00.

**- Un point connecté / point informatique :** vous avez des difficultés avec l'outil informatique pour remplir vos papiers, vos déclarations via internet ? Vous n'avez pas d'ordinateur ? Vous voulez découvrir, apprendre, être accompagné dans ces démarches ? Le Café de l'Espace est là pour vous ! Avec un accès internet performant, la mise à disposition d'ordinateurs portables, la possibilité d'imprimer, nous vous accueillerons dès que vous le souhaitez tout au long de la semaine.

De plus, nous proposons des ateliers informatiques « bidouilles informatiques » ou encore « créations informatiques » pour vous aider à utiliser l'outil informatique.

Enfin, si vous avez des demandes spécifiques (sur un logiciel spécial par exemple) n'hésitez pas à nous le faire savoir, nous ferons de notre mieux pour vous aider !!

**- Un accompagnement pour les associations du territoire :** Vous voulez créer une association ou



développer la vôtre ? Vous avez des questions juridiques, de fonctionnement ou tout simplement vous avez besoin d'aide pour réaliser vos événements ? Le Café de l'Espace est là ! Du simple renseignement à un accompagnement plus poussé, nous pouvons adapter notre accompagnement en fonction de vos envies, de vos rêves et de vos possibilités.

## - Le Relais Poste. Le relais Poste vous accueille :

° Lundi 14h00 -17h00

° Mardi, mercredi, Jeudi :

10h00-12h00 / 14h00-17h00

° Vendredi & samedi : 14h00-17h00

Affranchissement, dépannage financier, tablette multi-service mise à disposition.

**- Les petits plus du Café de l'Espace :** véritable lieu de ressources, vous trouverez toutes les infos utiles par rapport à notre territoire : cartes randos, infos associations, commerces du territoire etc. C'est également une cd'thèque, une boîte à livre en libre-service, des cours de batterie les mercredis après-midi, du yoga, une zone de gratuité mobile et surtout ....

**... Un café ouvert à toutes et à tous** pour se retrouver entre amis dans un cadre agréable et original ! Le Café de l'Espace est ouvert du mardi au vendredi de 10h00 à 18h00 et le samedi de 14h00 à 20h00. Les soirs de concerts, spectacles ou autres, le café ferme ses portes à 1h00. Attention, aux beaux jours, le Café ouvrira ses portes en semaine jusqu'à 20h00 (et plus si affinité !)

## !! Un Café pour vous et fait par vous !!

Enfin, il est important de rappeler que le Café de l'Espace est un « outil » pour vous, habitants du village : vous voulez vous impliquer pour dynamiser Flayat, mettre en place une animation qui vous tient à cœur, apporter votre savoir, faire découvrir votre savoir-faire à qui le veut, le Café de l'Espace est fait pour cela : l'équipe de salariés, bénévoles et administrateurs, vous accueillera les bras ouverts pour que vous puissiez vous exprimer pleinement !

Pour devenir bénévole ou pour tout renseignement complémentaire sans se déplacer c'est par ici : [eaaf@orange.fr](mailto:eaaf@orange.fr) ou au **05.55.67.51.38**

# AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS



Avec la participation de la Municipalité, l'Amicale a assuré les commémorations officielles des conflits qui ont endeuillé la France et la Commune de Flayat.

- Le 11 novembre pour la Grande Guerre de 14/18
- Le 19 mars pour le Cessez-le-Feu de la Guerre d'Algérie.
- le 8 mai pour la Seconde Guerre Mondiale de 39/45

Avec le temps qui passe le nombre d'anciens combattants diminue.

Heureusement pour les jeunes générations, les conflits qui ont endeuillé l'Europe ont laissé la place à des relations pacifiques.

Le président Jean Dosne

## LE JUMELAGE FLAYAT, BELBEZE-EN-LOMAGNE



Lors de la séance du 20 février 2018, le conseil municipal de Flayat s'est prononcé à l'unanimité pour la création d'un jumelage entre les communes de Flayat et Belbèze-en-Lomagne dans le Tarn et Garonne.

L'idée de ce jumelage est venue de Daniel SCORCIONE ancien receveur de Flayat qui réside désormais à Belbèze.

Belbèze est une petite commune de 138 habitants à 315 km de Flayat, 35 km de Montauban et 55 km de Toulouse.

Ce joli petit village a créé son site internet :

[www.belbeze-en-lomagne.fr](http://www.belbeze-en-lomagne.fr)

Chaque commune a mis en place un comité de jumelage,

### Composition du comité :

- Marie Hélène MICHON, maire de la commune,
- Maryvonne VEYSSET, conseillère municipale,
- Marie Claire BATTUT, secrétaire de mairie,
- Roger DERET, deuxième adjoint,
- Jean Luc VERGNE, référent, conseiller municipal.

Une première rencontre avec nos homologues a eu lieu en Creuse les 21 et 22 juillet 2018 dans le cadre de la fête patronale.

Par la suite une délégation de Flayat s'est rendue à Belbèze les 13 et 14 octobre 2018. Ce court séjour a permis d'échanger et de découvrir ce petit coin du Tarn et Garonne.

Suite à nos échanges chaleureux, une nouvelle rencontre est fixée les 22 et 23 juin 2019 à Belbèze pour officialiser ce jumelage, dans la simplicité et la convivialité qui caractérise nos relations.



# L'INTERCOMMUNALITE

## Marche et Combraille en Aquitaine



Extrait de la lettre d'information n° 1

Voici maintenant deux ans que la collectivité « Marche et Combraille en Aquitaine » est née de la fusion des Communautés de Communes Auzances-Bellegarde, Chénérailles et Haut-Pays-Marchois. Ce territoire regroupe désormais 50 communes et plus de 14 000 habitants.

... Notre Communauté de Communes va exercer des compétences et services dans des domaines aussi différents mais complémentaires que le développement économique, touristique, environnemental et social.

Un réel engagement que je tiens à saluer, et un long temps de débats, de réunions en groupe de travail, en commissions, ont permis aux élus de déterminer ce qui serait porté par l'intercommunalité et ce que continueront à faire les communes. Ce partage de compétence est ténu et c'est côte à côte que nous pourrions nous appuyer sur ces nouveaux statuts, pour écrire notre futur projet de territoire .

Ensemble, nous serons mobilisés pour conforter nos atouts, nos spécificités, notre identité, afin de construire collectivement les réponses aux défis présents et à venir.

Pierre Desarmenien, président

## Favoriser le maintien à domicile, et également d'autres prestations !



*Mme Leclercq de Manaly et son aide Mme Massacrier. Elle l'accompagne aux courses, chez le coiffeur et fait le ménage du gros œuvre.*

Des services interviennent aujourd'hui auprès :

- des personnes âgées
- des personnes en situation de handicap,
- des personnes en activité recherchant des possibilités de ménage « à la carte » et souhaitant bénéficier d'avantages fiscaux.
- ainsi que pour la petite enfance.

Tous les jours de l'aide à la personne, aide à la toilette, à l'habillage, préparation de repas, lever, coucher, mais aussi de l'entretien du logement ou du linge, ainsi que de l'accompagnement aux courses ou également des interventions facilitant la garde d'enfants.

Des aides financières interviennent dans le cadre de l'accompagnement aux personnes âgées ou en situation de handicap ainsi que pour les jeunes mamans.

Pour personnaliser votre besoin contactez la mairie de Flayat

Vous pouvez aussi rejoindre les équipes qui font de l'aide à domicile, téléphonez-nous.

# Des fontaines, abreuvoirs, lavoirs, pêcheries

Avant et après le nettoyage des fontaines et abreuvoirs des villages de Lepinassole et Randeix par « Horizon jeunes ».



Nous avons ici des ensembles comportant une fontaine et un abreuvoir. La fontaine est couverte pour protéger la qualité de l'eau.

Jusque dans les années 60, on y amenait les bêtes boire deux fois par jour.

Ces ensembles hydrauliques étaient complétés dans certains villages par une « pêcherie ». La pêcherie était utilisée comme réserve d'eau et servait aussi d'abreuvoir. Lorsqu'elle était située à proximité du village la pêcherie était équipée de grosses pierres plates inclinées que les femmes utilisaient pour rincer et battre le linge de la lessive : "la bujade" en occitan limousin.

Elle devenait alors un des principaux lieux de communication et d'échanges .



## Une histoire de pêcherie qui date du temps où les enfants étaient tous sages...

Ca commence comme ça : des enfants d'un village sont réunis autour d'une pêcherie pour y faire boire les bêtes. Je tairai le nom du lieu car les protagonistes sont encore vivants et jouent actuellement les papis et mamies sages. Un coquin bouscula dans l'eau Lucienne\* la plus jeune de la bande qui avait cinq ans. Elle était trempée. Toute l'équipe était bien embêtée.

Deux aînés retournèrent discrètement à la maison récupérer des allumettes et il firent un bon feu pour sécher les vêtements de la petite Lucienne. Ils rentrèrent tous discrètement à la maison et restèrent muets sur l'incident.

Au coucher, quand la mère de Lucienne la déshabilla, elle fut surprise de trouver ses chaussettes trempées. Sans se démonter la petite lui répondit : « J'me suis pris les pieds dans une rigole ! »

Son secret fut bien gardé pendant quelques années jusqu'à ce qu'un garçon de la bande se mette à cafter.

A cette époque les garçons étaient de grands bavards !

\* Pour des raisons de confidentialité le prénom a été changé.

# L'élagage des arbres, une obligation réglementaire et citoyenne



Avec la neige, des branches sont tombées sur la route... et André attend Isabelle pour lui préparer son déjeuner

Les arbres ont été élagués et malgré la neige, Isabelle a pu arriver



## Conseil départemental de la Creuse

Le Conseil départemental et vos communes font appel à l'esprit de citoyenneté des propriétaires riverains des réseaux routiers afin qu'ils répondent à cette nécessaire obligation d'élagage.

Les épisodes climatiques nous rappellent combien la chute de branches et d'arbres sur les routes et les lignes téléphoniques et électriques ont des incidences graves sur les différentes mobilités et réseaux.

Des ruptures de liaisons routières, ce sont des secours, du personnel soignant ou des aides à domicile qui ne peuvent plus intervenir chez les personnes les plus fragiles ou isolées.

Des réseaux aériens sectionnés, ce sont des services auxquels les personnes n'ont plus accès en cas d'urgence : téléphone, téléassistance,... ou encore des appareils médicaux qui ne fonctionnent plus, s'il n'y a pas plus d'électricité.

En cas de dommages graves matériels et/ou corporels, la responsabilité juridique des propriétaires riverains serait susceptible d'être engagée.

Ainsi, le Conseil départemental, aux côtés des collectivités, en appelle-t-il, à la responsabilité et à l'esprit citoyen des propriétaires riverains pour qu'ils répondent à l'obligation d'entretien qui leur incombe.

# Le cadastre solaire du PNR



## Envie de découvrir le potentiel solaire de votre toiture ? Grâce au nouvel outil du Parc, c'est possible !

Engagé depuis 2004 sur la thématique énergie, le Parc naturel régional de Millevaches en Limousin est porteur d'un Plan Climat Energie volontaire depuis 2012 et lauréat TEPOS (Territoire à Energie Positive) depuis 2017.

L'une des actions phares est le développement d'un plan solaire à l'échelle du territoire. Ainsi, le Parc met à disposition de chaque habitant du territoire un cadastre solaire. L'objectif de cette démarche est de sensibiliser les citoyens aux énergies renouvelables et plus particulièrement à l'énergie solaire.

Ce cadastre solaire permet aux particuliers, entreprises et collectivités du territoire de connaître le potentiel solaire de leur toiture. Il se présente sous forme de site internet accessible à tous, et donne des indications en termes de production énergétique, de montant à investir et de rentabilité associée pour des installations de panneaux solaires photovoltaïques (électricité en vente totale ou en autoconsommation) et thermiques (chauffe-solaire par exemple).

Cet outil permet également une mise en relation avec des installateurs locaux, référencés par la société In Sun We Trust. La montée en compétence des entreprises et artisans locaux spécialisés dans le domaine du solaire fait également partie des objectifs du plan solaire.

L'interface du cadastre est accessible par le site internet du Parc :

[www.pnr-millevaches.fr](http://www.pnr-millevaches.fr)  
<https://pnr-millevaches.insunwetrust.solar/>

Pour tout renseignement sur l'outil :

Manon CAMPENET  
Chargée de mission TEPOS  
05 55 96 97 20  
tepos@pnr-millevaches.fr

Violette JANET-WIOLAND  
Chargée de mission énergie-climat  
05 55 96 97 23  
v.janet-wioland@pnr-millevaches.fr

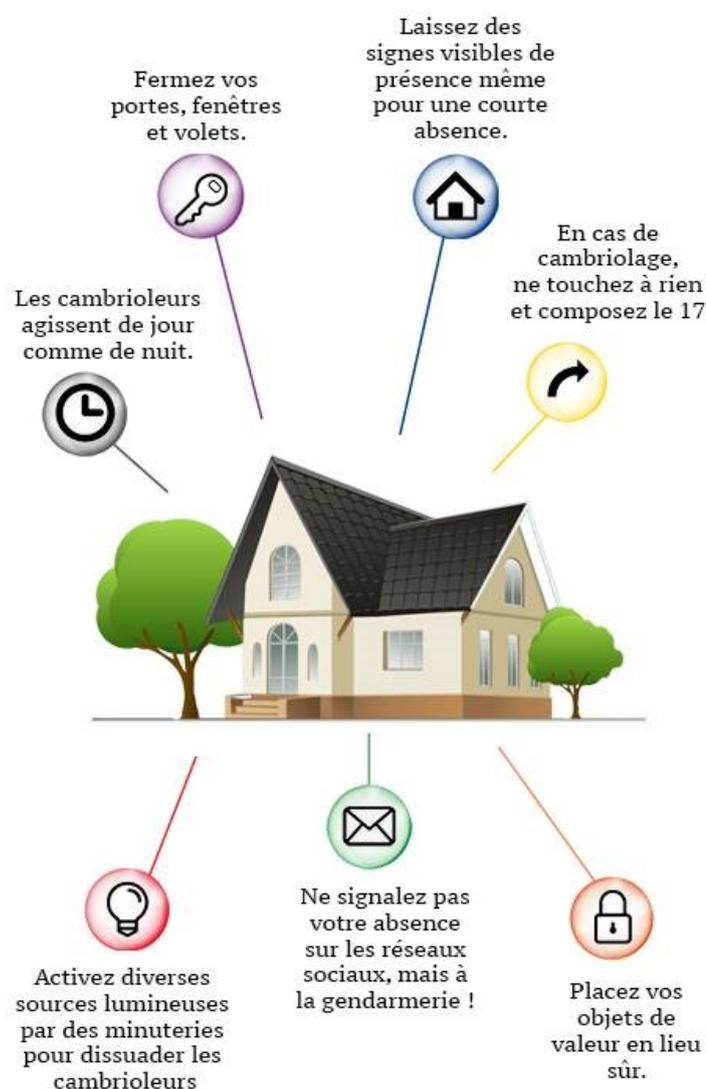
# La Gendarmerie vous conseille :

## Lutte contre les cambriolages : la règle des 3S

### Sécuriser :

- Protéger et renforcer les points d'accès (portes, fenêtres, entrées principales et secondaires...)
- Ne pas laisser d'argent liquide ou de bijoux facilement accessibles et ne pas ranger les clés de véhicules dans des endroits aisément repérables. Ne pas laisser non plus portes et fenêtres ouvertes, même pour une absence de courte durée (chercher les en-

- fants à l'école, boulangerie, etc.). Ne pas cacher ses clés sous un paillason, dans un pot de fleurs ou tout autre endroit à l'extérieur ;
- Ne pas laisser entrer chez soi des inconnus ; vérifier la qualité des personnes se présentant comme agents de l'état (carte professionnelle) ;
- Éviter les signes révélant son absence (courrier accumulé dans la boîte à lettres, prospectus qui s'amoncellent sous la porte, dates d'absence sur le répondeur téléphonique...)
- Ne pas laisser d'outils ou de matériels à l'extérieur de son habitation pouvant faciliter les méfaits des cambrioleurs (échelle, tournevis, outillage divers...)
- Entretenir ou faire entretenir la végétation de son domicile de façon à ce que son habitation reste assez visible de la rue. Bien identifier le numéro de sa résidence afin de faciliter l'intervention des services de gendarmerie ou de police.



### Surveiller :

- Demander à un voisin de confiance de porter une vigilance particulière à son domicile en cas d'absence ;
- Signaler ses dates d'absence prolongée à sa brigade de gendarmerie ou son commissariat. Des passages pourront alors être effectués par les patrouilles (Opération Tranquillité Vacances).

### Signaler :

- Les cambrioleurs repèrent souvent les lieux avant de commettre leurs actes. Signaler, en composant le 17, les véhicules et/ou individus (y compris adolescents) qui semblent se livrer à un repérage des lieux (village, quartier, habitation) ;
- Donner, si possible, des éléments précis d'identification (type, marque et couleur des véhicules, plaques d'immatriculation, tenue vestimentaire...).

# Déchèterie de Giat

15 Route de la Celle - 63 620 GIAT  
Tél. 04 73 21 77 72

**Horaires d'ouverture :**

Du lundi au mercredi et du vendredi au samedi : 9h-12h et 14h-18h

Fermée jeudi, dimanche et jours fériés.

## Liste des déchets acceptés

Solvants usés, déchets de peintures et colles,  
petits déchets chimiques en mélange,  
déchets infectieux de soins médicaux,  
déchets métalliques, déchets de métaux ferreux,  
déchets de papiers et cartons,  
pneumatiques hors d'usage,  
déchets textiles, encombrants ménagers divers,  
déchets de piles et accumulateurs,  
tubes fluorescents,  
déchets verts,  
déchets et matériaux en mélange.



**Nouveau !**

**Carte d'accès aux déchèteries**

Pour l'obtenir inscrivez-vous sur le site internet :  
[www.sictom-pontaumur-pontgibaud.fr](http://www.sictom-pontaumur-pontgibaud.fr)  
ou remplissez le formulaire papier  
(disponible en mairie et en déchèterie)

Gratuite

Envoyée par courrier



## Déchets refusés

Ordures ménagères : collectées en porte-à-porte  
Amiante  
Produits explosifs : bouteilles de gaz... Extincteurs  
Cadavres d'animaux  
Déchets anatomiques  
Médicaments (voir en pharmacie)

# Arrivée de la fibre optique à Flayat

Nous serons fibrés en FTTH (de l'anglais : Fiber to the Home, ce qui signifie « Fibre optique jusqu'au domicile »)

Flayat dépend de la plaque de Crocq. Situé aux quatre routes, un jalon de 474 prises destiné à St Agnant et Flayat est prévu qui dispatchera les signaux par des répartiteurs vers l'utilisateur, il est relié à la plaque de Haute Corrèze.

Ce nouveau réseau calqué sur celui d'Orange ira jusque dans les villages avec un boîtier final comme actuellement. Ensuite le raccordement se fera jusqu'à la maison par notre fournisseur d'accès.

Lexique :

**Plaque :** Désigne un groupe de Prises Raccordables rattachées à un NRO (Nœud Raccordement Optique) et organisé en poches.

**NRO :** (Nœud Raccordement Optique) : Local technique dans un bâtiment ou structure légère type shelter qui héberge les équipements passifs et actifs du réseau de desserte sur lesquels sont concentrés les prises raccordables des logements couverts pour une Plaque donnée ainsi que les équipements qui assurent l'interface avec le réseau de collecte.

**Jalon :** étape qui couvre tous les aspects du déploiement sur un secteur défini, recensement de la couverture à obtenir (nombre de prises), quels sont les infrastructures en place (utilisables ou à convertir), que faut-il construire, qui peut se charger des diverses actions et sur quel secteur (opérateurs ou sociétés spécialisés), ....